REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHE DE L'ARTISANAT ET DES OEUVRES CREATIVES

Article 1er
Cette manifestation est réservée aux artisans et amateurs.
Seule la présentation et la vente d'objets résultant d'une production personnelle et artisanale sont autorisées.
Les organisateurs examineront les demandes d'inscriptions et se réservent le droit d'accepter ou non les demandes en fonction des objets présentés.

Article 2
Les inscriptions étant limitées. Chaque artisan et amateur feront parvenir avant le 15 octobre 2019 sa fiche d'inscription dûment remplie accompagnée du chèque correspondant aux frais de participation au marché.

Article 3
Le marché débute le samedi 30 novembre à 14 heures et se clôture le dimanche 1er décembre à 17 heures. Il est ouvert au public et l'entrée est gratuite. Chaque exposant s'engage à être présent pour toute la durée du marché en respectant les horaires. Les horaires d'ouverture sont pour le samedi de 14 heures à 19 heures et pour le dimanche de 10 heures à 17 heures.

Article 4
Les artisans et amateurs installeront eux-mêmes leurs objets le samedi 30 novembre entre 10 heures et 13 heures à la salle des fêtes de Cagny aux emplacements qui leur seront réservés. L'enlèvement des produits se fera le dimanche 1er décembre à partir de 17 heures. Les artisans ou amateurs devront laisser leur emplacement ainsi que le matériel loués en parfait état de propreté.

Article 5
Malgré le soin apporté à la surveillance du marché, les artisans et amateurs sont invités à contacter eux-mêmes une assurance responsabilité civile. Le comité des fêtes ne peut être tenu pour responsable en cas de détérioration ou de vol. La salle des fêtes de Cagny n'est pas surveillée la nuit.

Article 6
Les emplacements ne sont pas remboursés sauf cas de force majeur (sur justificatif).

Article 7
Les responsables de l'organisation se réservent le droit d'annuler l'inscription, sans indemnisation, si l'artisan ou l'amateur ne respectent pas les articles nommés ci-dessus.

FICHE D'INSCRIPTION

5eme MARCHE DE L'ARTISANAT ET DES OEUVRES CREATIVES - CAGNY
Samedi 30 novembre & Dimanche 1er Décembre 2019

NOM …… Prénom ……..

RAISON SOCIALE : ……

Adresse ……..…..

CP ……. VILLE ……..

☎ …….. e-mail …….

N° SIRET : …….....

J'ai pris connaissance du règlement et je m'inscris au 4eme marché de l'artisanat à Cagny.
Quels produits souhaitez-vous exposer ?

……

……

Je souhaite réserver :

MATERIEL	QTE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Table 2 m x 0,90 m (**2tablesmaxi.**)		15 euros	
Grille 2 m x 1 m		3 euros	
Chaise		gratuit	
		TOTAL A PAYER	

Souhaitez-vous un branchement électrique ? OUI NON

Un repas chaud est proposé au tarif de 10€ boisson non comprise

Samedi 30 /11/19 (bourguignon pommes de terre+dessert+café) **nbre :**

oui non

Dimanche 1/12/19 (émincé de volailles+pâtes+dessert+café) **nbre :**

oui non

le chèque pour repas doit être établi à part de la réservation du matériel

La fiche d'inscription est à retourner **avant le 15 octobre 2019** accompagnée du règlement de votre réservation ainsi que **d'un chèque de caution de 50 euros** (chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Cagny) à l'adresse suivante Comité des Fêtes Place Emile Zola – 80330 CAGNY –

Date et Signature

Précédé de la mention « Lu et approuvé »